

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY
COMTÉ DE RICHMOND
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE

SESSION
SPÉCIALE
-2009-
17 DÉCEMBRE

Séance du 17 décembre 2009 pour l'adoption du budget, dûment convoquée par résolution unanime du conseil lors de la réunion du 7 décembre 2009, et affichée publiquement aux endroits fixés par le conseil :

Monsieur le Maire
Messieurs les conseillers

Loïc Lenoir
1- Jean-Claude Brochu
2- Isabelle Gosselin
3- Marcel Houde
4- Bruno Martin
5- Isabelle Roberge
6- Marc Baillargeon

Absent :

Tous membres du conseil et formant quorum.
Sous la présidence du maire, monsieur Loïc Lenoir.
Madame Cynthia Gagné, directrice générale, de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : mot de bienvenue et prière

Le maire monsieur Loïc Lenoir constate le quorum à 19 heures et 00 minute. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par le maire monsieur Loïc Lenoir à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivi par la prière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Présentation et adoption du Budget.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

09-12-3487

Il est proposé par : M. Marcel Houde
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

ADOPTION DU BUDGET 2010

09-12-3488

Il est proposé par : M. Bruno Martin
Que la municipalité de Beaulac-Garthby adopte le budget pour l'exercice financier 2010 au montant de 1 441 000.00 \$ tel que déposé dans le document remis aux membres du conseil.

<u>Revenu:</u>					
	Taxe Foncière				903 760,00 \$
	Paiements tenant lieu de taxes:				9 030,00 \$
	Revenus autres:				67 050,00 \$
	Transfert:				64 950,00 \$
					<u>1 044 790,00 \$</u>
	Taxe Aqueduc				35 590,00 \$
	Taxe Entretien Assainissement				47 700,00 \$
	Taxe Vidange				141 170,00 \$
	Taxe Récupération				39 700,00 \$
					<u>264 160,00 \$</u>
	Frais de Financement				132 050,00 \$
					<u>132 050,00 \$</u>
				TOTAL :	<u>1 441 000,00 \$</u>
<u>Dépense:</u>					
	Administration:				245 390,00 \$
	Sécurité Publique:				217 890,00 \$
	Transport:				336 540,00 \$
	Urbanisme:				161 150,00 \$
	Loisirs:				82 820,00 \$
	Frais de financement:				1 000,00 \$
					<u>1 044 790,00 \$</u>
	<u>Hygiène du Milieu</u>				
	Aqueduc				35 590,00 \$
	Egout				47 700,00 \$
	Vidange				141 170,00 \$
	Récupération				39 700,00 \$
					<u>264 160,00 \$</u>
	Frais de Financement				60 080,00 \$
	Frais de Financement				71 970,00 \$
					<u>132 050,00 \$</u>
				TOTAL :	<u>1 441 000,00 \$</u>

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

09-12-3489

Il est proposé par : M. Isabelle Roberge

Que l'assemblée soit levée à 7 heures 45 minutes.

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

Cynthia Gagné, directrice générale

Loïc Lenoir, Maire